

LA P'TITE REVUE

VENANSALTAISE

La Petite Enfance

Des espaces adaptés
aux attentes des familles

p.4

LA RÉTRO MUNICIPALE P2

ENVIRONNEMENT P3

ZOOM SUR P4

LES INFOS PRATIQUES P6

LA VIE À L'ÎLOT DES ARTS P6

DU CÔTÉ DE... P7

LA VIE ASSOCIATIVE P10



Venansault

MAI/JUIN 2021

Mairie
Place de la Prépoise
BP 17 • 85190 Venansault
02 51 07 37 84
mairie@venansault.fr

DÉPARTS

Départs de Viviane GRASSET le 19 avril 2021

Entrée à la Mairie de Venansault en 1991 sur le poste d'agent d'accueil, Viviane GRASSET a ensuite évolué vers la comptabilité puis les ressources humaines. En 2019, dans le cadre de la mutualisation, Viviane a pris en charge les ressources humaines de l'EHPAD en plus de celles de la commune.

Après 30 ans de carrière à Venansault, Viviane a souhaité évoluer vers d'autres horizons et fait valoir ses droits à mutation auprès du Département de Loire Atlantique.

Nous la remercions pour ses 30 ans au service de la commune et lui souhaitons bonne route dans sa nouvelle vie professionnelle.

Départ à la retraite de Leïla JUTARD le 1^{er} avril 2021

Après une longue expérience d'ATSEM en région parisienne, Leïla a pris ses fonctions au sein de l'école maternelle « le Sableau » en 2002.

Elle fait aujourd'hui valoir ses droits à la retraite après 19 ans au service des enfants. Dévouée à ses fonctions, Leïla avait à cœur de veiller au bien-être de chacun. Nous la remercions pour son engagement.

Nous lui souhaitons une bonne retraite auprès de ses proches.

Karine GABORIAU,
Directrice Générale des Services

LE CME

Collecte pour les Restos du Cœur le samedi 8 mai 2021

Le Conseil Municipal des Enfants a organisé une collecte de denrées alimentaires dans les écoles du 26 avril au 7 mai, au profit de l'antenne des Restos du Cœur de la Roche sur Yon. Celle-ci aurait dû avoir lieu début avril mais fut reportée compte-tenu du nouveau confinement.

Une autre collecte, ouverte à la population de Venansault, a eu lieu le samedi 8 mai. Un grand merci aux enfants et aux Venansaltais pour leur participation. Plus de 134 kg de denrées alimentaires ont ainsi pu être récupérées et données aux Restos du Cœur.



Commémoration du 8 mai 2021

Les enfants du CME ont pu participer à leur 1^{re} commémoration. Ils ont pu rendre hommage à 10 Venansaltais « Morts pour la France » et ont déposé une fleur devant le monument aux morts. Avec une certaine émotion, ils ont entonné la Marseillaise pour clore la commémoration.

PLANTATIONS D'ARBRES À LA STATION D'ÉPURATION AVEC LES DEUX ÉCOLES LE 16 MARS 2021

Dans le cadre de l'opération «100 000 arbres pour demain» initiée par la Roche Agglomération, à tour de rôle, 2 classes de CM2 (1 de chaque école représentant environ 60 élèves) ont fait le déplacement en randonnée jusqu'au champ de la station d'épuration.



L'objectif était de planter une haie bocagère d'environ 80 m en linéaire constituée, entre autres, de chênes, châtaigniers, noisetiers, pruneliers, aubépine...

De la paille a été également déposée au pied des arbustes afin de maintenir fraîcheur et humidité nécessaire à leur croissance.

Outre l'objectif esthétique de cacher la station d'épuration, cette haie permettra de créer de la biodiversité et d'apporter nourriture à la faune sauvage (châtaignes, noisettes, glands,



prunelles...) ainsi qu'aux plus gourmands d'entre nous !

Quelques plantations d'arbustes ont également permis de combler la haie attenante du sentier des 20 ans du CME.

Cet après-midi a été l'occasion, pour beaucoup d'enfants, de donner leurs premiers coups de pelle, de combler les trous de terre et d'installer le paillage.

Bref, un temps ludique, pédagogique et bon pour la planète !

Freddy REMIGEREAU,
Animateur sport et environnement

LANCEMENT DE L'OPÉRATION « 100 000 ARBRES POUR DEMAIN » LE 27 FÉVRIER 2021

Le 27 février dernier, deux arbres ont été plantés sur le terre-plein du parking de l'Îlot des Arts pour marquer le lancement de l'opération «100 000 arbres pour demain».

Ce programme de végétalisation et plantations est proposé par la Roche Agglomération aux 13 communes de son territoire. L'objectif est de remailler la trame verte afin d'assurer une continuité écologique pour aider à conserver les habitats naturels des espèces animales, de constituer des réservoirs de biodiversité et également de créer des îlots de fraîcheur destinés à se prémunir des effets du réchauffement climatique.



DISPOSITIONS APPLICABLES AUX BRUITS DE VOISINAGE : TRAVAUX BRUYANTS, RAPPEL DES HORAIRES



Avec le printemps, reviennent les travaux de bricolage et d'entretien des extérieurs.

Voici un rappel sur les horaires pour les travaux bruyants.

Les travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils

à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Respectons notre cadre de vie pour mieux vivre tous ensemble !

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte du 1^{er} novembre au 28 février :

- le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le vendredi après-midi de 13h30 à 17h30
- le samedi en continu de 9h00 à 17h30.

Et du 1^{er} mars au 31 octobre :

- le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- le vendredi après-midi de 14h00 à 18h00
- le samedi en continu de 9h00 à 18h00.

La Petite Enfance

DES ESPACES ADAPTÉS aux attentes des familles

L'association des assistantes maternelles « Les Câlines »

Elle est composée de 25 adhérentes.

Les activités proposées aux enfants sont variées : matinées d'éveil avec le RAM, matinée conte à la médiathèque, motricité au dojo, carnaval, chasse aux œufs, rencontres inter-générationnelles à l'EHPAD, arbre de Noël, sorties à la forêt d'Aizenay.

Contact : Présidente, Béatrice VERONNEAU Tél. : 06 65 41 47 38

Une liste des assistantes maternelles de l'association et hors association actualisée régulièrement est disponible sur le site de la mairie dans la rubrique « Enfance et jeunesse ».



MAM « L'île aux câlins »

Trois assistantes maternelles : Nathalie BARBEAU, Cécile GAUDIN et Aline FLOCH ont eu le projet commun d'ouvrir une Maison d'Assistants Maternelles afin de réunir leurs compétences et partager leur expérience auprès des enfants et de leur famille. Elles ont à cœur d'accompagner chaque enfant dans ses découvertes, ses apprentissages et de lui permettre de grandir sereinement au milieu des « copains » de la MAM.

La MAM a ouvert ses portes le 2 juin 2020. Depuis, elle accueille 12 enfants sur des horaires compris entre 7h00 et 19h00.



Les journées sont rythmées par des temps forts du quotidien (changes, repas, siestes des petits...) mais aussi par des activités en lien avec les besoins et le développement des enfants (activités manuelles et sensorielles, jeux moteurs, balades en extérieur...).

Elles travaillent aussi en lien avec le Relais d'Assistants Maternels et adhèrent à l'association des « Câlines » de Venansault, ainsi elles participent régulièrement aux activités proposées.

Adresse : 10 quartier Val Fleuri - 85190 VENANSULT
Contact : 06 66 17 93 02 - mam.lileauxcalins@outlook.fr

Micro-crèche Montessori « Le Colibri »

La pédagogie Montessori pour les 0-3 ans à Venansault.

Maria Montessori, médecin, italienne, a mis au point, par l'observation des enfants et par ses connaissances scientifiques une pédagogie qui peut accompagner le développement de l'être humain de la naissance jusqu'à l'âge adulte. Cette pédagogie place l'enfant au cœur de l'apprentissage. Grâce au matériel utilisé et au personnel formé, l'enfant évolue et grandit à son rythme. De plus en plus connue dans les écoles dès la maternelle, cette pédagogie concerne aussi les enfants de 0 à 3 ans.

Ils évoluent dans 2 environnements : le « nido » pour les non marcheurs et la « communauté enfantine » pour les marcheurs.

Prévue pour une ouverture fin 2021, la micro crèche « Le Colibri » mettra en œuvre ces concepts.

Si vous souhaitez pré inscrire votre enfant, ou postuler pour faire partie de l'équipe qui encadrera les enfants, vous pouvez nous contacter par mail à mclecolibri@gmail.com ou joindre Rémi CASTANIÉ au 06 07 26 01 58.

Site : www.mclecolibri.com



Multi-accueil « Le Val des P'tits Loups »

Un accueil des enfants à partir de 2 mois ½ de façon occasionnelle (réservation 48h à l'avance possible), régulière (avec un contrat sur un temps de présence allant de 2h par semaine à 5 jours) ou d'urgence (parents se retrouvant dans une situation difficile du jour au lendemain pour une période de deux mois maximum).

Une équipe de 4 professionnelles est présente et propose des activités adaptées aux enfants en respectant leurs rythmes et leurs besoins. Nous disposons d'une salle de jeux, motricité, d'un dortoir et d'un coin repas.

Dans les prochaines années, la construction d'un nouveau multi-accueil est programmée.

Adresse : rue du Val Fleuri
85190 VENANSAULT

Guichet unique : La Roche sur yon Agglomération
54 rue René Goscinny
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 47 48 66



DES SERVICES DÉDIÉS

Le RAM (Relais Assistants Maternels) couvre les communes de Venansault, Mouilleron Le Captif et Landeronde.

Le bureau est situé à Landeronde - Rendez-vous possibles à la mairie de Venansault. Ce service gratuit s'adresse aux parents, futurs parents, assistants maternels, candidats à l'agrément et gardes à domicile.

Pour vous parents, futurs parents :

Le RAM vous informe :

- sur les places disponibles chez les assistants maternels de la commune et leurs modalités d'accueil ;
- sur les démarches administratives, les aides financières, droits et devoirs dans votre fonction d'employeur (contrat, salaire, congés payés, déclarations...).

Le RAM vous accompagne :

- en répondant aux questions relatives à un contrat en cours ;
- en vous donnant accès à certaines animations du RAM : conférences, certains ateliers, documentation ...

Pour vous, Assistants Maternels :

Le RAM vous propose :

- de renseigner vos disponibilités sur la liste transmise aux parents ;
- une information et un accompagnement en cours de contrat sur les dispositions légales régissant votre métier ;
- un espace de médiation parent/assistant maternel ;
- des animations avec les enfants qui vous sont confiés ;
- un accompagnement dans l'accueil des enfants : conférences à thème - questionnement, réflexion dans le domaine de l'éducation ;
- des échanges entre professionnels lors de différents temps collectifs ;
- une information sur les conditions d'accès au métier (candidat à l'agrément).

Contact : Mme THUAL Fabienne
Tél. : 02 51 34 81 91 ou 06 19 02 39 50
ramouestyonnais@larochesuryon.fr



La Ronde est un espace de jeux et de rencontres, privilégiant la relation adultes-enfants. «La Ronde» accueille les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte proche (parents, grands-parents...) et les futurs parents.

Deux professionnelles de la petite enfance accompagnent les petits dans leur socialisation et répondent aux interrogations des parents.

Un lieu idéal pour favoriser les échanges entre enfants et aussi entre adultes.

Un accès gratuit, sans inscription et pour une durée de votre choix.

Contact : La Ronde
2, rue des pyramides
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 37 88 92

Horaires :
Mardi et vendredi de 9h 30 à 12h00
Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 15h00 à 18h 30.

Marine BESSON,
Conseillère déléguée à l'enfance et vie scolaire

LES INFOS PRATIQUES

RAPPEL CIVISME PLACES PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

Le stationnement sur place réservée aux Personnes à Mobilité Réduite est soumis à la loi.

Prévue exclusivement à l'usage des personnes en situation de handicap, tous les conducteurs ne sont pas en droit de stationner sur une place handicapée et, ce même pour une courte durée. Et pour cause, ces places, généralement situées près des entrées des magasins ou des administrations afin de rendre accessibles ces lieux aux personnes à mobilité réduite, sont notamment pensées afin de faciliter le stationnement et l'accès aux véhicules.

Se garer sur une place handicapée est assimilable à un stationnement gênant, au risque d'une amende forfaitaire de 135€ (majorée à 375€) en vertu de l'article R417-11 du Code de la route.

Si vous n'êtes pas titulaire d'une carte de stationnement spécifique, merci de laisser les places PMR à leurs bénéficiaires.



RAPPEL RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères a lieu le mardi en journée.

Dans un souci de propreté et d'esthétique, nous vous rappelons que vous devez sortir vos containers et sacs jaunes la veille. S'ils sont sortis trop tôt, en cas de vent ceux-ci sont dispersés sur la chaussée ou bien éparpillés par les chiens et chats en divagation.

Merci pour votre compréhension et votre collaboration.



LA VIE À L'ÎLOT DES ARTS



Du côté de LA MÉDIATHÈQUE

Café-Lectures

Le samedi 12 juin
à partir de 10h30

Inscriptions à la Médiathèque ou au
02 51 48 19 36



YAKA jouer

Le samedi 26 juin
de 10h30 à 12h00

Sélection de jeux «spéciale Paul» :

Venez jouer en famille, entre amis, petits et grands.

Sur inscriptions à la médiathèque ou au 02 51 48 19 36



Toc Toc Toc livre ouvre-toi
Les histoires en ligne de la médiathèque

Le mercredi 16 juin
À retrouver sur notre chaîne
YouTube « Médiathèque
Venansault », **Facebook** et le **blog**.



À découvrir

Les résultats de l'enquête
YAKADONNER son avis.

Enquête réalisée à la médiathèque,
afin de connaître les envies, les
suggestions et les idées des usagers
concernant l'espace de jeu.



Pour cet été, le programme d'animations est en cours d'élaboration :
les infos seront disponibles sur le FB, notre blog et par affichages.

LA MÉDIATHÈQUE SERA FERMÉE DU 2 AU 7 AOÛT.



Médiathèque de Venansault - L'Îlot des Arts - 1 Place de la Billardièrre - 85190 VENANSAULT
Retrouvez la médiathèque sur **facebook** et sur **blogger** : <http://mediatheque-venansault.blogspot.fr>
sur **Youtube** « médiathèque Venansault »

Du côté du COLOR'ADO

À la suite des vacances de février/mars, le Color'Ado a retrouvé les jeunes à travers des ouvertures libres les mercredis et samedis.

Des jeunes de 11 à 13 ans ont pu avancer sur la création d'un camp d'été qui aura lieu **du lundi 28 juin au vendredi 2 juillet** (5 jours et 4 nuits). Et pour les ados de 14 à 17 ans, le camp se déroulera **du mercredi 7 juillet au jeudi 15 juillet** (9 jours et 8 nuits).

Le Color'Ado étant fermé en avril en raison des décisions gouvernementales, l'équipe d'animation était présente dans Venansault certains après-midis en semaine. Les animateurs informaient de leur présence sur les réseaux sociaux et en fonction de la météo et ne proposaient pas d'animations, mais circulaient pour faire de la prévention auprès des ados. **Sabrina et François continuent également d'être présents sur les réseaux sociaux** tels qu'Instagram, Facebook, TikTok et SnapChat pour informer et échanger avec les jeunes sur tous types de sujets.



Pour tout renseignement vous pouvez joindre :
02 51 48 11 29 / 07 84 37 76 60
colorado@venansault.com

Pour suivre notre actualité,
n'hésitez pas à aller sur notre nouveau site Internet
<https://www.famillesrurales85.org/>



DU CÔTÉ DE...

LA CHRONIQUE DE LA LISTE « AGIR POUR VENANSULT »

Bien vivre dans votre quartier.

Depuis toujours, des aires de jeux sont installées dans les lotissements de la commune. Ces aires de jeux sont souvent très utilisées dans les lotissements lorsque des familles avec jeunes enfants résident au plus près.

Avec le temps, les enfants grandissent et les aires de jeux sont de moins en moins utilisées. Les structures de jeux vieillissent ou bien ne sont plus adaptées au public. Vous avez d'ailleurs peut-être remarqué que certaines structures ont été retirées car elles étaient trop abîmées voire dangereuses.

Au plus proche de vous, ces zones font partie « du décor » de votre quartier. Pour qu'elles restent des zones de rencontres, nous vous invitons à discuter entre vous, avec vos voisins pour imaginer ensemble les aménagements que vous souhaitez donner à ces espaces.

Voulez-vous y voir un verger potager partagé ? Des jardins familiaux ? Une aire avec table de pique-nique ? Un rouan de boules ? Y voir une nouvelle structure de jeux ?

La parole est à vous pour nous faire part de vos idées, vos envies.

LA CHRONIQUE DE LA LISTE « ENSEMBLE, ŒUVRONS POUR VENANSULT »

Un an déjà que nous vivons au rythme du coronavirus, un an que nous respectons les gestes barrières et notamment la distanciation physique, qui s'est transformée en distanciation sociale, restreignant ainsi nos relations avec les autres. Vivre ainsi, amputés de notre dimension sociale, nous fait ressentir davantage encore le besoin de nous retrouver, d'échanger et de débattre.

Comment au niveau local associer les citoyen·e·s aux décisions qui les concernent ? La démocratie participative suppose une méthodologie claire afin d'en garantir la crédibilité et l'efficacité. Au-delà de la consultation (qui vise à recueillir l'avis des citoyen·e·s sur un projet prédéfini), la

concertation implique la participation des personnes dans la co-construction d'un projet. La concertation encourage le débat, confronte les différents points de vue afin de prendre une décision dans l'intérêt général.

La démocratie participative a pour ambition de reconnaître et d'encourager le pouvoir d'agir (Yann Le Bossé, chercheur sur les fondements et pratiques en éducation) de chacune en devenant acteur des transformations de son territoire, de son environnement. Ce processus permet aux personnes d'accéder ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient.

LA RÉSIDENCE DU VAL FLEURI

L'EHPAD la résidence «le Val Fleuri» vous informe :

Juin 2021 :

- Les 30 ans de l'EHPAD, un repas de fête, une exposition sur «la résidence à 30 ans» sont prévus le mardi 1^{er} juin ;
- Journée grillades avec peut-être les bénévoles et les élus : mardi 15 juin ;
- Les 100 ans d'une résidente : mardi 22 juin.

Juillet - Août 2021 :

- Animation musicale avec Tony Guérineau : jeudi 22 juillet ;
- Accordéon avec Claude Giraudet : jeudi 12 août ;
- Les anniversaires avec Chrys'music : vendredi 27 août.

La vie de la résidence en quelques épisodes :

Visioconférence avec l'île O Kids

Une stagiaire a organisé une rencontre virtuelle sur le thème de la Chandeleur avec les enfants de l'accueil de loisirs.



Le numérique rentre dans la résidence à pas de géants et permet aux résidents de dialoguer avec l'extérieur.

Les enfants avaient préparé des questions et une petite danse et les résidents ont entonné deux chansons sur les crêpes.

Reprise des animations dans les couloirs



A la demande du CCAS, nous avons mis en place une animation une fois par mois tout en maintenant la distanciation. Chrys'music est venue nous divertir avec son accordéon le temps d'un après-midi dans les cinq secteurs de la résidence.

La vaccination

La grande majorité des résidents sont vaccinés et les familles peuvent revenir dans l'établissement les après-midis entre 14h00 et 18h00 du lundi au samedi (pas les jours fériés).



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) - ACTION SOCIALE

De manière générale, le CCAS se mobilise dans les principaux champs suivants : l'aide alimentaire, la prévention et animation pour les personnes âgées, la gestion de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées «Le Val Fleuri», le soutien au logement et à l'hébergement, l'enfance/jeunesse, le soutien aux personnes par le biais d'aide individuelle attribuée sur dossier et à la demande de l'assistante sociale du secteur (Maison Départementale des Solidarités et de la Famille - MDSF - 18 rue Galliéni à la Roche-sur-Yon - Tél. : 02 28 85 89 89).

La séance du 2 mars dernier a été principalement consacrée aux votes des comptes administratifs 2020 et des budgets prévisionnels 2021 du CCAS, de l'EHPAD et de l'EHPAA.

Pour le compte administratif 2020 de l'EHPAD :

L'année 2020, mis à part la crise sanitaire, s'est comptablement bien déroulée.

L'exercice comptable de la section de fonctionnement est clôturé avec un excédent de 149 872,41 € résultant d'une bonne gestion et d'une dotation exceptionnelle versée par l'Agence Régionale de Santé pour la formation des agents sur les 5 prochaines années de 82 108 €.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 561 352 €. Globalement, en section de fonctionnement :

- Les dépenses de gestion courante ont augmenté ce qui est en partie expliqué par les charges supplémentaires liées à la COVID (produits d'entretien, gel hydro alcoolique...). Ces dépenses sont couvertes par l'ARS et le Département de la Vendée.
- L'augmentation constatée sur les frais du personnel est due aux avancements d'échelons des agents. De plus, le nombre d'arrêts maladie a été important tout au long de l'année donc nous avons eu recours à du personnel intérimaire ce qui impacte le budget de l'EHPAD.

- L'augmentation des dépenses afférentes aux bâtiments est liée en partie aux frais d'études liés à l'installation d'un deuxième ascenseur en 2021.

Pour le budget 2021 de l'EHPAD :

Nous choisissons de maintenir les charges courantes d'exploitation. Les charges de personnel se sont vues augmenter de la Prime Grand Age pour les soignants et du Complément de Traitement Indiciaire pour l'ensemble du personnel. La totalité de ces deux augmentations devrait être financée par l'ARS.

La section d'investissement 2021 (215 109 €), sera plus conséquente étant donné que nous prévoyons des investissements à hauteur de 200 592 € dont la mise en place d'un deuxième ascenseur. Pour financer ces investissements, l'EHPAD aura recours à un emprunt bancaire.

Le dispositif «Argent de poche»

Nous invitons les jeunes de 16 et 17 ans qui souhaitent participer aux travaux d'été auprès des différents services municipaux à se faire connaître à l'accueil de la mairie.



LE CONSEIL DES SAGES

Les membres du Conseil des Sages se forment dans la joie et la bonne humeur...

Le balisage des sentiers de randonnée est une composante essentielle de la qualité des itinéraires. Les différents sentiers de Venansault doivent être régulièrement entretenus. Les membres du Conseil des Sages ont accepté de prendre en charge l'entretien des balisages de leur fléchage.

Un premier groupe de 5 membres a suivi une journée théorique en visioconférence et une journée de pratique sur le terrain les 29 et 30 mars.

Le Comité départemental de Randonnée Pédestre Vendée a pris en charge cette formation :

- Projet de valorisation de la randonnée entre le Conseil Départemental et la FFRandonnée Vendée
- Grandes missions de la FFRandonnée Vendée
- Différents types d'itinéraires pédestres et de leur balisage
- Pourquoi baliser les PR, les différentes techniques et types de balisage
- Balisage selon la chartre fédérale : technique, préparation et outils
- Droits des chemins et nature des voies empruntées
- Notion de lecture de carte IGN
- Sécurité, responsabilité.



À partir du début mai, les membres formés accompagnés d'un membre novice commenceront leur mission.

Parallèlement, le Conseil des Sages a commencé sa réflexion sur le Parcours de Vie des Aînés et a remis un premier projet à la commission en charge du dossier. Les prochaines réunions permettront d'apporter de nouveaux compléments.

Christine PIAUD-CUISINIER,
Elue conseillère déléguée à la vie locale
Claudette BARREAU, Référente

L'UNC-AFN, SOLDATS DE FRANCE, OPEX ET SYMPATHISANTS

À propos du monument aux morts

Le projet de rénovation du centre bourg laisse entrevoir un déplacement et une modification de l'actuel monument aux morts. Les réflexions qui suivent, visent à éclairer une décision à venir, à partir de l'histoire et du sens de ce mémorial inauguré le 15 octobre 1922, complété le 14 octobre 1923 par la statue de Jeanne d'Arc, et dont le caractère singulier en fait une pièce sans doute unique du patrimoine national.



Au sortir de la première guerre mondiale, la joie de l'armistice ne pouvait effacer le poids de l'effroyable hécatombe et des deuils qui l'avaient précédé. Il apparaissait nécessaire de conserver la mémoire du sacrifice de tant d'hommes, jeunes pour la plupart, pour l'honorer et la transmettre aux générations à venir. Tout aussi indispensable, la création s'imposait, dans chaque village, d'un lieu où se rassembler pour porter ensemble le poids de ces disparitions.

Le monument de Venansault a été conçu par le Commandant DE MAUPÉOU, et le curé de l'époque, Henri PRIOU, comme une nécropole symbolique. Inséré dans le cimetière ancien, il se présente à la manière d'une tombe collective, avec cet attribut commun aux enterrements de l'époque : la croix. Gravés dans le marbre, les noms des disparus disent bien plus qu'un état-civil : c'est d'une présence qu'il s'agit. Couchés près de leurs pères, ils sont là !

L'union sacrée, les curés-sac-au-dos, la fraternité des tranchées ont rapproché les deux Frances qui s'affrontaient encore avant le début de la guerre. Dans un geste d'affection pour les catholiques français et en signe de bonne volonté envers la République, le pape Benoît XV canonise Jeanne d'Arc le 23 mai 1920. Localement, il apparaît ainsi tout naturel que la statue de l'héroïne nationale, chère au cœur des Poilus, et nouvellement déclarée sainte, vienne couronner le cénotaphe de ceux qui, lointains descendants, ont bouté l'ennemi hors de France. Loin des représentations belliqueuses ou triomphales habituelles, elle se présente là, dans une attitude de recueillement, comme si elle veillait ses frères d'armes tombés au combat.

Ni la localisation de ce monument, ni la signification qu'il porte en réunissant les plaques mémorielles, la croix et la statue de Jeanne d'Arc ne sont le fait du hasard. Même si les sensibilités sont aujourd'hui différentes, la dissociation de ces éléments, outre qu'elle porterait atteinte au patrimoine national, empêcherait d'en percevoir la cohérence et le sens.

Jacques COUGNAUD, enfant du pays,
Membre de l'UNC-AFN, Soldats de France

DU CÔTÉ DE...

LA VIE ÉCONOMIQUE

Voici les nouvelles installations sur la commune ces derniers mois.

AU RETOUR DE LA PÊCHE

Depuis le 16 avril dernier, nous revoici pourvu d'un bel étalage de poissons, crustacés et autres produits de la mer sur la place des Acacias chaque vendredi à partir de 8h30 jusqu'à 12h30.

Messieurs Christian BAYACHE et Bruno BUCHOUX, fils de marin pêcheur de la Chaume, ont créé leur entreprise à Treize Septiers depuis 33 ans et sillonnent un bout de la Vendée pour nous offrir les produits sélectionnés tous les matins auprès des MIN, afin d'avoir tous les jours du beau poisson frais.

Ils travaillent également avec un traiteur artisanal et local, ce qui leur permet d'élargir leur gamme de produits en rayons : cru, cuit, cuisiné traiteur.

Vigilants sur l'environnement, ils acceptent vos contenants et donnent exceptionnellement des sacs réutilisables pour diminuer

la distribution de sacs plastiques.

Vous pouvez passer commande de plateaux de fruits de mer et autres produits au numéro de téléphone ci-dessous.

SIRET : 389 362 641 00034

Contact : Thomas au 06 21 97 75 82

Adresse : Place des Acacias, le vendredi matin de 8h30 à 12h30



VOUS VENEZ DE VOUS INSTALLER DANS LA COMMUNE, AVEZ-VOUS PENSÉ À :

- Informer la mairie de la création de votre entreprise pour être inscrit sur le site www.venansault.fr ;
- Demander aux correspondants de presse un article dans :
Le Ouest-France Contact : 06 31 40 30 60 et
Le Journal du Pays Yonnais Contact : 07 86 91 43 36 ;
- Déposer vos flyers pour informer la population de votre installation (une distribution possible à la création de l'entreprise et assurée par des bénévoles le 1^{er} lundi de chaque mois)
Contact : Marie JOLLY au : 02 51 07 25 63 ou
par mail à : secretariatmairie@venansault.com ;
- Adhérer à l'Union des Professionnels de Venansault
Contact : asso.upv@gmail.com ;
- Vous rapprocher de la commission économique de la commune
Contact : Joëlle DELAMURE au 06 77 04 28 66 ou
par mail à : j.delamure@wanadoo.fr.

MARCHÉ AMBULANT

Nous mettons tout en œuvre pour élargir notre offre de « Marchands Ambulants » sur notre commune. Nous travaillons d'arrache-pied pour avoir peut-être :

- Un fromager ?
- Un maraîcher ?
- Un volailler ?
- Un apiculteur ?

Surveillez notre place des Acacias, notre place de la Mairie : des surprises gourmandes et alimentaires peuvent apparaître ! Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à vous rapprocher de la commission économique ci-dessous.

LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB DE L'ESPÉANCE

Comme nous n'avons rien à annoncer en raison de la pandémie, vous trouverez ci-dessous l'article de journal concernant le centenaire de Mme Denise TESSIER qui a longtemps fait partie du Club de l'Espérance et qui participait encore récemment aux repas du Club en particulier. Nous avons d'ailleurs fêté, en sa présence, ses 95 ans.

Bernard BLAINEAU et Marie-Alice MOREAU



GUIBOLD'AIR VENANSALTAIS

L'association de course à pied et de marche sportive accueille chaque dimanche matin à 9h30 (rendez-vous parking des 3 Étangs) tous ceux et celles qui souhaitent bouger, courir, marcher, partager, se maintenir en forme ! Les vrais débutants sont accompagnés sur des distances courtes, les plus expérimentés peuvent venir découvrir des parcours plus longs.

A bientôt, bien sportivement.

Chantal DUBOIS, Tél. : 06 15 88 04 03

COMITÉ DE JUMELAGE

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage n'ayant pas pu avoir lieu en janvier, nous attendons que la situation et les réglementations sanitaires nous permettent de l'organiser... peut-être début juillet ou à la rentrée de septembre...

D'autre part, la venue de nos amis de Mercury en juillet 2021 a été annulée et repoussée à juillet 2022, à leur demande. En effet, seulement 6 personnes étaient prêtes à venir.

La signature du jumelage avec KUSTERDINGEN en Allemagne est également reportée à l'Ascension 2022. Nos amis allemands ne viendront pas à Venansault cette année car l'accueil du groupe aurait été compliqué à organiser dans nos familles. Nous communiquons avec eux par ZOOM une fois par mois afin de garder le contact et d'échanger sur différents thèmes.

Le séjour des jeunes Venansaultais en Allemagne pourrait, quant à lui, avoir lieu début novembre prochain ; nous attendons de

voir comment la situation sanitaire évolue d'ici là dans nos 2 pays. Nous restons en contact régulier avec Katharina SIGLER, professeur de français du Firstwaldgymnasium de KUSTERDINGEN, qui nous tient informés de la pandémie sur place. Prenez soin de vous et à bientôt !

Contact : comite.jumelage.venansault@gmail.com

INFOS-CONTACTS :

- **Commission Allemagne et présidente :**
Chrystèle CHUPEAU, Tél. : 06 63 78 74 50
- **Commission Mercury et vice-présidente :**
Nicole GUILLET, Tél. : 06 28 61 09 13
- **Commission Espagne et secrétaire adjointe :**
Isabelle CABRERA, Tél. : 06 76 71 38 74



ÉCOLE PRIVÉE « LOUIS CHAIGNE » ET SES ASSOCIATIONS APEL-OGEC



- Découverte des handicaps

Dans le cadre du projet de sensibilisation aux différents handicaps, d'ici la fin de l'année scolaire, les classes de CE1/CE2, CE2 et CM2 se sont mises en situation lors de petits ateliers.

Il s'agissait de réaliser un parcours à l'aveugle (les yeux bandés) mené par un camarade jouant le rôle de guide afin de se mettre dans la peau d'une personne non-voyante.

Puis en utilisant un fauteuil roulant, un enfant assis et un autre pour le pousser devaient se déplacer selon un parcours, et enfin un autre atelier était proposé pour expérimenter des béquilles.

Les élèves se sont ainsi mis en situation de handicap moteur.

D'autres activités sont prévues avec des jeux dans les classes et des intervenants. Par ailleurs, les CM2 vont réaliser un petit théâtre pour proposer des saynètes présentant les différents types de handicap.

- Projet avec la MFR « les Hermitans » :

Les classes de PS au CM2 vont participer à des animations sur l'agriculture, organisées par les élèves de Seconde de la MFR. Au programme : ateliers sur les animaux de la ferme, jeux sur les outils et une découverte de la bergerie.

- Sortie de fin d'année à la mer :

Les différentes classes passeront une journée à la mer. Les plus jeunes y feront une visite des marais de l'île d'Olonne, une balade en forêt, du LandArt sur la plage ; les plus grands ont le projet de découvrir le char à voile.

- Balade dans la campagne venansaultaise:

Les élèves de MS-GS et GS-CP partiront à la découverte de la campagne

venansaultaise accompagnés de parents fins connaisseurs de la nature et des animaux du coin.

CONTACT PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ :

Les parents intéressés pour visiter l'école, discuter de nos projets, inscrire leur(s) enfant(s)... peuvent contacter M. PASQUIER, chef d'établissement au 02 51 07 31 50 ou par mail ec.venansault.louischaigne@ddec85.org avant le 13 juillet et à partir du lundi 16 août. Bon repos à tous.

Contact ÉCOLE :

Tél. 02 51 07 31 50 • Mail : louis.chaigne.85@free.fr
Site internet : <http://venansault-louischaigne.fr/>

Contact APEL : apel.venansault@gmail.com

Contact OGEC : ogec.venansault@gmail.com

[Ogec/apel Louis Chaigne](https://www.facebook.com/Ogec/apel-Louis-Chaigne)



VÉLO CLUB DE VENANSULT

Malgré la crise sanitaire, le Vélo Club de Venansault sillonne les routes vendéennes, pour l'instant à l'entraînement le samedi après-midi.

Pour le moment, les fédérations de cycliste (FFC, UFOLEP) et la Préfecture n'ont pas validé les autorisations pour participer aux épreuves de la région. La traditionnelle course organisée par le Vélo Club de Venansault qui avait lieu en mai, se tiendra cette année, le dimanche 5 septembre 2021 :

- le contre la montre (11 km) le matin à partir de 9h00 ;
- et sa course sur circuit l'après-midi à 15h00.



Une autre course à la Chapelle Thémer est organisée le samedi 14 août 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

Mot du président :

Le club compte une trentaine de licenciés avec une moyenne d'âge de 30 ans. Je pense que le confinement a favorisé la pratique du vélo.

L'association a fait son assemblée générale au mois de décembre en visioconférence et a élu son bureau :

Président : Alain BOUYER

Vice-président : Pierre GARDES

Trésorier : Sébastien GENDRE

Secrétaire : Tony CHEVILLON.

Pour tout renseignement, contactez M. BOUYER Alain au 06 23 82 66 24

ou par mail à :

veloclubvenansault@gmail.com

Bon courage à tous et bonnes vacances.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

11 naissances depuis le début de l'année 2021

En application de la loi RGPD, seules apparaissent les naissances dont les parents ont donné leur accord.

Le 26 janvier 2021, CAILLAUD Inaya

Le 26 janvier 2021, CAILLAUD Nina

Le 1^{er} février 2021, MARTINEAU Malone

MARIAGE

Le 17 avril 2021, MORA CUELLAR Nelda et BOUCHER Samuel

DÉCÈS

Le 26 février 2021, DAHERON Gisèle épouse DELAIRE, 88 ans

Le 28 mars 2021, FOURNIER Madeleine épouse COUGNAUD, 95 ans

Le 8 avril 2021, BOIRE Georges, 90 ans



Le mémento

• MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie vous accueille :

- le lundi de 14h à 17h30

- du mardi au vendredi :

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

- et le samedi de 9h à 12h.

• PERMANENCE

DE MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le Maire reçoit :

- un samedi sur deux sur rendez-vous de 9h à 12h

- ou sur demande auprès du secrétariat.

• PERMANENCES DES ADJOINTS :

Rendez-vous sur demande auprès du secrétariat.

• MAISON DÉPARTEMENTALE DES

SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE :

18, rue Galliéni

85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. : 02 28 85 89 89

Mail : cms.laroche-sud@vendee.fr

• PUÉRICULTURE :

Mme GAUBERT Annick

Tél. : 02 51 37 01 58

Centre médico-social des Forges

Cité des Forges

85000 LA ROCHE-SUR-YON

• SERVICES DE GARDE :

Médecins de garde :

nuits, week-ends et jours fériés

Tél. : 116 117

Pharmacies de garde

Tél. : 32 37

Cabinet d'infirmières :

Mme VINET-GUETTIER

Tél. : 06 07 26 27 00

ou 02 51 34 83 42

NUMÉROS D'URGENCE

17
POLICE
SECOURS

15
SAMU

18
SAPEURS
POMPIERS

112 APPEL D'URGENCE
EUROPÉEN

FORUM DES ASSOCIATIONS

LE SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021



Directeur de publication : Laurent FAVREAU

Conception : Média Horizon / Impression : Imprimerie du Bocage sur papier 100% PEFC

Crédits photos : Armelle MORNET, correspondant presse - Agents des services municipaux et élus municipaux. Freepick, Pixabay, Pexel. Les photos de la partie associative sont diffusées sous la responsabilité de l'association.

Vendéansault